

**LA CFE-CGC,  
LE CHOIX  
GAGNANT!**



Le **+** syndical  
MANPOWER

**MANPOWER FRANCE**  
**Monsieur Roumilhac Alain**  
Immeuble Eureka  
13 Rue Ernest Renan  
92723 NANTERRE CEDEX

Niort, le 09 janvier 2018

Lettre AR.

Monsieur Roumilhac,

A la demande de Monsieur Etienne Jacquau, DSC CFTC Manpower, vous avez donné votre concours à la diffusion d'une communication manifestement mensongère et diffamatoire.

Cette diffusion papier a été adressée par la direction, nominativement, à plus de 85000 destinataires et salit l'image de la CFE-CGC et de chacun de ses représentants au-delà même de l'entreprise.

Cette diffusion adressée à la fois via les adresses électroniques auprès des permanents de l'entreprise et le courrier papier dans les enveloppes de bulletin de vote est pénalement répréhensible.

Devant la gravité du préjudice en terme d'image, de réputation pour les femmes et les hommes qui défendent les valeurs de la CFE-CGC et devant le retentissement que pourrait avoir ce comportement déloyal sur le résultat du deuxième tour des élections, nous vous demandons de nous informer sous 24h des actions que vous mènerez pour replacer la CFE-CGC dans ses droits.

Recevez, Monsieur Roumilhac, mes sincères salutations.

Pierre Personne  
DSC CFE-CGC Manpower